

Le tribunal administratif de Strasbourg/67 confirme l'arrêt des travaux de confinement de Stocamine, à Wittelsheim/68. Par conséquent, la [SOCIETE DES MINES DE POTASSE D'ALSACE](#) / T : 03.89.57.87.12 (MDPA, siège à Wittelsheim), doit stopper les travaux nécessaires au confinement des déchets de Stocamine en fond de mine. Une énième décision dans ce dossier qui repousse à des mois, voir des années, le début des travaux de confinement.